- 1. Débitrice: Cafi SA, Av. de Lavaux 83, 1009 Pully

- Déclaration de faillite: 12.02.2004
 Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 10.05.2004
 Avance de frais: CHF 3'000.00 Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisi-
- 5. Remarques: But: marketing, expertise, courtage, achat, vente et gérance dans le domaine de l'immobilier, etc. Office des faillites de Lausanne 1014 Lausanne

(02241774)